

Bruxelles, le 6 février 2026
(OR. en)

5935/26

Dossiers interinstitutionnels:
2025/0350 (NLE)
2025/0351 (NLE)

ESPACE 18
EEE 8
RECH 38
COMPET 138
IND 90
EU-GNSS 8
TRANS 43
AVIATION 14
MAR 13
TELECOM 44
MI 93
CSC 84
CSCGNSS 8
CSDP/PSDC 70
AELE 12

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: DÉCISION DU CONSEIL relative à la signature de l'accord entre l'Union européenne et l'Islande établissant les règles régissant la participation de l'Islande à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée

- Adoption

DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et l'Islande établissant les règles régissant la participation de l'Islande à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services Govsatcom et aux services gouvernementaux du programme de l'Union pour une connectivité sécurisée

- Accord de principe

Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte

1. Lors de sa session du 11 mars 2025, le Conseil a adopté la décision autorisant l'ouverture de négociations, au nom de l'Union européenne, en vue d'un accord avec l'Islande établissant les règles régissant la participation de l'Islande à la composante GOVSATCOM du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée, ainsi que l'accès aux services gouvernementaux¹.
2. À la suite de la conclusion des négociations avec l'Islande, la Commission a présenté au Conseil, le 17 novembre 2025, une proposition de décision du Conseil relative à la signature, au nom de l'Union, d'un accord entre l'Union européenne, d'une part, et l'Islande, d'autre part, établissant les règles de participation de l'Islande à la composante Govsatcom du programme spatial de l'Union et au programme de l'Union pour une connectivité sécurisée², accompagnée du texte de l'accord en tant qu'addendum à la proposition, ainsi qu'une proposition de décision du Conseil relative à la conclusion dudit accord³.
3. Lors de la réunion du groupe "Espace" tenue le 16 décembre 2025, la Commission a présenté ses propositions, que le groupe "Espace" a examinées. Le groupe "Association européenne de libre-échange" a été tenu informé. Les délégations du groupe "Espace" ont marqué leur accord sur le texte du projet de décision du Conseil relative à la signature et sur le texte du projet de décision du Conseil relative à la conclusion, ainsi que sur le texte de l'accord, à la suite d'une consultation écrite qui s'est achevée le 22 décembre 2025.
4. Les juristes-linguistes ont vérifié et mis au point le projet de décision du Conseil relative à la signature de l'accord, le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord, et l'accord lui-même, dont les textes figurent respectivement dans les documents 5274/26, 5271/26 et 5275/26.

¹ JO L, 2025/538, 24.3.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/dec/2025/538/oj>

² 15540/25 + ADD1.

³ 15538/25 + ADD1.

5. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à recommander que, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, le Conseil:
- adopte la décision du Conseil relative à la signature, dont le texte figure dans le document 5274/26, et décide d'en informer le Parlement européen, conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE;
 - donne son accord de principe sur le projet de décision relative à la conclusion de l'accord dont le texte figure dans le document 5271/26 et décide de le soumettre au Parlement européen pour approbation, avec le texte de l'accord qui figure dans le document 5275/26, une fois l'accord signé.
-